



REPROGRAPHIE DES OUTILS RMA

Avis d'appel d'offres international n° AOI 003/2021/NFM III –PALU/UGP

1. L'unité de gestion des projets (UGP) du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme a obtenu des financements auprès du bailleur, afin de financer Consolidation des acquis de la lutte contre le paludisme au Togo, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour la **reprographie des outils RMA**. Les fournitures doivent être livrées dans un délai d'un (1) mois au plus tard, pour **compter de** la réception du bon à tirer.
2. L'unité de gestion des projets (UGP) du Fonds mondial sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la livraison desdites fournitures en deux lots tels que décrits dans la section V « cahier de clauses techniques » :
3. La passation du marché sera conduite par appel d'offres international tel que défini par le manuel de procédures administratives, financières et comptables de l'UGP et ouvert à tous les candidats éligibles.
4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de secrétariat de l'UGP sis au **ministère de la santé, de l'hygiène publique et de l'accès universel aux soins à l'angle avenue de Sarakawa, avenue du 2 février, côté sud/est ; immeuble « quatre ministères », rez-de-chaussée, 1^{ère} porte à droite ; contacts : 22 20 38 14/15, courriel : ugptogo@ugptogo.org**
5. Les exigences en matière de qualifications sont :
 - les conditions légales de l'entreprise ;
 - les conditions financières de l'entreprise ;
 - la capacité technique de l'entreprise.

Voir les données particulières d'appel d'offres pour les informations détaillées. Toutefois, les pièces administratives exigées à la clause IC 11.1 des données particulières ne sont pas éliminatoires à l'examen préliminaire ; mais elles le sont pour le candidat évalué le moins disant et répondant aux critères de qualifications au cas où il ne les a pas fournies. Dans ce cas, la commission d'évaluation veillera à lui demander de fournir lesdites pièces à titre de complément d'information avant de l'attribuer le marché ou l'éliminer. Par contre les documents de qualification exigés à la clause IC 5.1 des données particulières y compris la garantie de soumission sont éliminatoires.

NB : « Les sociétés nouvellement créées qui sont dans l'impossibilité de fournir les états financiers des trois (3) dernières années (2018, 2019 et 2020) exigés sont autorisées à prouver leur capacité économique et financière par tout autre document substitutif distinct de l'attestation de capacité financière »

6. Les candidats intéressés peuvent retirer gratuitement le dossier d'appel d'offres complet sur CD ROM fourni par eux-mêmes ou par e-mail à l'adresse mentionnée au point 4 ci-dessus ; ou encore le télécharger sur le site de l'UGP www.ugptogo.org.
7. Les offres devront être soumises à l'adresse mentionnée au point 4 ci-dessus au plus tard **12 octobre 2021 à 08 H 00 T.U.** Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
8. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission bancaire, d'un montant de **trois millions neuf cent cinquante mille (3 950 000) F CFA**
9. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de 120 jours à compter de la date limite du dépôt des offres.
10. Des éclaircissements peuvent être demandés et obtenus à l'adresse mail ugptogo@ugptogo.org (à l'attention de Monsieur le Coordonnateur de l'UGP) au plus tard 7 jours avant la date limite de dépôt des dossiers.
11. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **12 octobre 2021 à 08 h 30 T.U.** à l'adresse suivante : **UGP sise au ministère de la santé, de l'hygiène publique et de l'accès universel aux soins à l'angle avenue de Sarakawa, avenue du 2 février, côté Sud/Est ; immeuble « quatre ministères », 1^{er} étage, 2^{ème} porte à droite.**

Lomé, le **11 6 SEPT 2021**

Le Coordonnateur,

